

Communiqué de presse
26 septembre 2022

Daniel Guérin, nommé directeur général délégué de l'Institut national de recherches archéologiques préventives

Par un arrêté en date du 9 septembre 2022, paru au Journal Officiel du 23 septembre 2022, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, et la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak ont nommé, sur proposition de Dominique Garcia, président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), Daniel Guérin, directeur général délégué de l'Inrap en renouvellement de son mandat.

Inspecteur général des affaires culturelles, Daniel Guérin, âgé de 59 ans, est diplômé de l'ESSEC et titulaire d'une maîtrise en droit public. Il a commencé son parcours professionnel aux cabinets du ministre du Commerce et de l'Artisanat, puis du ministre des Postes et Télécommunications et du ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la décentralisation. Daniel Guérin s'est ensuite vu confier la gestion d'entreprises et d'établissements publics. Dans le champ culturel il a notamment occupé les fonctions de directeur des ressources humaines du Centre national d'art et de culture – Georges Pompidou, puis de conseiller social de la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti. Nommé en 2016 directeur général délégué de l'Inrap, il est ainsi renouvelé dans ses fonctions pour un 3^e mandat de trois ans.

Conformément aux statuts de l'établissement public, il est chargé de l'administration et de la gestion de l'Institut sous l'autorité du président de l'Institut, Dominique Garcia.

Daniel Guérin aura particulièrement à poursuivre le plan de redressement, de consolidation et de développement de l'établissement déjà engagé avec succès depuis six ans.

L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Créé le 1^{er} février 2002, l'Institut célèbre ses vingt ans d'existence, de recherches et de découvertes archéologiques. De 2002 à 2021, l'Inrap a conduit près de 50 000 opérations archéologiques, dont 5 000 fouilles en France métropolitaine et ultramarine et sensibilisé plus de 12 millions de personnes à l'archéologie au travers de ses portes ouvertes, expositions, colloques....

Contacts

Vincent Charpentier

chef du service partenariats et relations avec les médias

Inrap, direction du développement culturel et de la communication

01 40 08 80 16 - 06 85 43 28 87 — vincent.charpentier@inrap.fr

Mahaut Tyrrell

chargée de communication médias

Inrap, direction du développement culturel et de la communication

01 40 08 80 24 / 06 07 40 59 77 – mahaut.tyrrell@inrap.fr